



L'Observatoire régional de la biodiversité

Comment se porte la nature en Nord - Pas-de-Calais ?

www.observatoire-biodiversite-npdc.fr

Une prise en compte de la biodiversité

Les diverses conventions et sommets de ces trente dernières années ont souligné la nécessité d'enrayer ou du moins de freiner la perte de **?** **biodiversité** à l'horizon 2010..

Le **?** **Grenelle de l'Environnement** français (2007), de la même manière que la **?** **Convention sur la diversité biologique** (1992), l' **?** **IMoSEB** (2005) et l' **?** **Agence européenne pour l'environnement** (EAA), va dans ce sens et encourage la création, à diverses échelles, d'observatoires capables de centraliser les données, de mobiliser les acteurs, d'informer le public et d'orienter les politiques publiques dans la prise de décisions et dans l'évaluation de ces dernières.

Une vraie prise de conscience citoyenne

Deux Français sur trois ont perçu le Grenelle de l'Environnement comme important. L'opinion publique est de plus en plus convaincue de la nécessité d'agir, en particulier dans la lutte pour la protection de la biodiversité.

Le Nord - Pas-de-Calais s'engage

La prise de conscience "environnementale" a véritablement émergé en Nord - Pas-de-Calais. Il est temps de donner à chacun les clefs de la sauvegarde du patrimoine naturel, il est primordial de connaître et mettre à disposition une information claire, précise, objective et rigoureuse sur l'évolution de la nature de notre région.

C'est ainsi que la **?** **DREAL** et le **Conseil régional Nord-Pas de Calais** ont souhaité la mise en place d'un outil capable de sensibiliser et de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et le grand public : **un outil novateur, au service de tous, dans l'intérêt de tous et accessible à tous.**

Appuyée par de nombreux partenaires, la réflexion autour de ce projet a duré un an et demi pour aboutir en 2010 à la **création de l'Observatoire de la biodiversité du Nord - Pas-de-Calais.**

L'Observatoire de la biodiversité du Nord - Pas-de-Calais s'inscrit dans la continuité des politiques menées en faveur de l'environnement et cela aux échelles régionale, nationale mais également européenne et internationale.